

Conseil d'école du 08/12/20 – Ecole des sources de Villy-Bocage

Enseignants	Représentants des parents	Autres	A = Absent	AE = Absent excusé
Mme Violaine ADLY	Mme PFLIEGER Emmanuelle (AE)	M. Eric VOISIN, Inspecteur de l'Éducation nationale (AE)		
Mme Ingrid HEUZE	Mme AZE Virginie	M. Eric BAYEUX, maire de Villy-Bocage		
Mme Camille KETERS, <i>Directrice</i>	Mme CHARPRON ROQUIGNY Emilie	M. Jean Luc ROUSSEL, 1 ^{er} adjoint au maire		
Mme Sabrina MOUILLARD (AE)	Suppléants :	M. Pascal HUARD, maire de Monts-en-Bessin (A)		
Mme Cindy MORAND (AE)	Mme CHARBONNEL Sally (AE)	M. Jean-Louis SEHIER, Délégué départemental de l'EN		
	Mme LEFEVRE Mylène (AE)	Mme Sandrine BERNIER, conseillère municipale		
	M. LEFETÉY Jérôme	Mme Marie GAZEL, conseillère municipale (AE)		

1. Présentation de l'école

a) Effectifs et enseignants : **67 élèves** (50 familles). Baisse de 7 élèves par rapport à l'année précédente, liée principalement au fait qu'un effectif important soit arrivé en 6^{ème} et le départ de certaines familles.

PS-MS-GS : 11+7+10 = 28 élèves (Mme ADLY)

CP-CE1 : 10 + 5 = 15 élèves (Mme KETERS)

CE2-CM1-CM2 : 13 + 9 + 2 = 24 élèves (Mme HEUZE et Mme MORAND, le jeudi)

Nous avons privilégié un effectif réduit en CP-CE1 par rapport au confinement de mars dernier et en vue de la crise sanitaire actuelle.

M. BAYEUX a renouvelé la convention établie avec M. HUARD, Maire de Monts-en-Bessin pour que les enfants soient tous scolarisés à Villy-Bocage.

La mairie prévoit de communiquer davantage et de faciliter l'inscription des enfants en mettant à disposition le dossier sur internet.

A ce jour, 10 naissances ont été enregistrées en 2018 ce qui peut laisser présager d'une arrivée d'environ 10 élèves de Petite Section pour l'année 2021/2022.

b) Autres personnes intervenant dans l'école :

Remplaçante (brigade) : Mme MOUILLARD (en remplacement)

ATSEM : Mme LECHEVALLIER et Mme VOISIN

Garderie : Mme ACARD, Mme MARTIN et Mme VOISIN

Cantine : Mme ACARD, Mme VOISIN, Mme MARIE et Mme MARTIN.

Service civique : Mme BARRETTE (30h/semaine)

c) Représentants des parents d'élèves : élections du 09/10/2020

Le taux de participation a été plus important : 84 % de participation contre 71% en 2020.

Une seule liste présentée ☞ tous les parents ont été élus (3 titulaires et 3 suppléants)

d) Règlement Intérieur : Suite à ce conseil d'école, le Règlement Intérieur 2020-2021, sera distribué à tous les enfants. Il sera affiché sur le panneau à l'entrée de l'école, publié sur le blog et affiché dans la garderie.

Seule modification établie : précision apportée sur l'instruction obligatoire à compter du jour fixé pour la rentrée scolaire de l'année civile en cours.

☞ Modification effectuée : Vote à l'unanimité.

Ce règlement doit être connu de tous les acteurs de l'école. Il est donc nécessaire de le présenter à l'ensemble du personnel intervenant à l'école (ATSEM, personnel de garderie, de cantine, ...)

2. Périscolaire et restauration scolaire

a) Restauration scolaire :

Le prestataire n'a pas changé depuis l'année dernière (Convivio) : les plats sont livrés froids et réchauffés en salle. En moyenne, 60 enfants prennent leur repas à la cantine.

3 adultes en salle et 1 adulte pour réchauffer les plats, faire la vaisselle et le service.

Mme BERNIER, fait le point sur l'audit réalisé en novembre dernier à la cantine avec une diététicienne.

Le prestataire a également été reçu à la mairie. L'objectif premier est de modifier les menus pour un meilleur équilibre alimentaire et proposer des aliments variés. Les menus sont donc faits en collaboration entre Convivio et la mairie.

Les parents seront interrogés fin janvier 2021 pour donner leur avis sur les changements mis en place.

b) Périscolaire :

MATIN : Encadré par Marie Hélène ACARD (7h05 à 8h05) et Déborah VOISIN (8h05-8h35)

SOIR : Marie Hélène ACARD (16h15 à 18h45), Nelly MARTIN et Camille BARRETTE (16h15-17h15)

Le soir, la première heure de garderie semble être compliquée pour les adultes mais également pour les enfants qui manquent de place pour jouer. Il y a de plus en plus d'élèves de maternelle.

Afin de limiter le niveau sonore pendant la première heure, il conviendrait d'ouvrir un deuxième espace afin de diviser le groupe en deux de 16h15 à 17h15. Le préfabriqué, servira d'espace de travail afin que les élèves puissent faire leurs devoirs avec Camille BARRETTE. Nous demanderons aux parents s'ils souhaitent que leurs enfants participent à ce temps.

Pour mettre en place cette organisation, nous devons réorganiser le préfabriqué. Une réflexion est en cours sur l'aménagement de celui-ci (*achats de meubles,...*)

3. Situation sanitaire actuelle

Pendant cette crise sanitaire, nous avons dû mettre en place un certain nombre de protocoles afin de respecter au mieux les recommandations nationales.

Nos protocoles ont été réfléchis, en lien avec la municipalité, afin de garantir la sécurité de tous les élèves, les parents d'élèves et du personnel.

Notre objectif est de limiter autant que possible la propagation du virus. C'est pourquoi, il est nécessaire de limiter le brassage entre les classes et ce, autant que faire ce peut. Les récréations sont échelonnées hormis sur le temps de l'accueil du matin et du midi, où des espaces sont réservés pour chaque groupe classe.

Grâce à ses précautions, les élèves d'une même classe peuvent jouer ensemble à des jeux collectifs, faire du tutorat,...

Les gestes barrières sont mis en place : Ainsi, le personnel et tous les élèves du CP au CM2, portent un masque, que ce soit à l'intérieur des locaux ou à l'extérieur ; et le lavage des mains est fait très régulièrement. (*Environ 8 lavages par jour*)

Un arrêté préfectoral oblige également toutes les personnes à porter le masque aux abords de l'école.

Toutefois, nous déplorons que certains parents ne respectent pas ces consignes lorsqu'ils déposent leurs enfants à la garderie, lors de l'accueil ou lorsqu'ils viennent les chercher le midi ou le soir.

C'est la raison pour laquelle un mot a été mis dans les cahiers de liaison de tous les élèves pour rappeler ces « règles de bonnes conduites ».

4. Travaux et Equipements

Travaux effectués :

- Anti-pince doigts sur la porte d'entrée de la maternelle
- Tableaux dans les classes de CP-CE1 et CE2-CM1-CM2
- Achat d'un vidéoprojecteur pour la classe de CE2-CM1-CM2 contre le tableau interactif
- Rideaux sur la porte des CE2/CM1/CM2 (*pour PPMS et diminuer la luminosité lors des projections*)

- Sonnerie au portail de la maternelle
- Le lino de la garderie a été changé
- Le matériel sportif a été déplacé tout comme les livres de bibliothèque.
- Intervention pour déboucher les toilettes
- Révision du chauffage dans l'école

Travaux demandés liés à la sécurité des élèves :

- Installation d'une rambarde de sécurité devant le préfabriqué → *prévue l'année prochaine.*

Demandes de travaux :

- Installation d'un cabanon pour ranger les objets roulants dans la cour des maternelles.
- Le sol de la structure de jeu a été repeint mais la peinture s'en va et les vêtements recommencent à être tâchés par la peinture bleue. → En réflexion pour changer complètement le sol de la structure.
- Installation d'une plaque pour le plafond dans le bureau
- Panneau d'affichage
- Remplacer le massicot actuel
- Photocopieur qui vieillit
- Voir le problème de pression d'eau dans toutes les toilettes.
- Enlever la mousse dans l'espace de la cour derrière le préfabriqué.

5. Projets pédagogiques

- Natation : pour les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2. Du 08/09/20 au 09/10/20, les mardis et jeudis après-midi.
- Education aux premiers secours : par les Sapeurs-Pompiers de Villy-Bocage. Ce projet n'est pas faisable pendant la crise sanitaire.
- Musique : la mise en place de la chorale de l'école n'est plus possible (contexte actuel)
- Marché de Noël : prévu le 11/12/2020 est annulé. Néanmoins, les élèves confectionneront des objets de Noël qu'ils pourront vendre. Les photos des objets seront postées sur le blog de l'école.
- Animation sur le tri des déchets : pour les classes de CP-CE1 et de CE2-CM1-CM2. 1h30 le 27 novembre et 1h30 le 8 décembre.

A ce jour, toutes les sorties scolaires sont annulées et ce, jusqu'à nouvel ordre. Les interventions doivent être limités.

6. Financier : Coopérative et crédits mairie

Changement de mandataire pour l'année scolaire 2020-2021 : Mme ADLY

COOPERATIVE SCOLAIRE : Les bénéfices des différentes actions ci-dessous sont reversés à la coopérative scolaire :

- Don des parents en début d'année : 770€ récoltés (38 familles sur 50 ont participé).
- Le photographe scolaire (OGIER) est venu le 14 octobre. Les commandes ne pourront se faire que sur le site
- Vente de chocolats de Noël

ASSOCIATION DES PARENTS

Nous remercions l'APE qui continue malgré tout à mettre en place des projets/actions.

Ventes de pizzas, vente de sapins de Noël, tombola de la galette des rois, ...

CREDIT MAIRIE :

Le budget alloué à l'école n'a pas changé : il est de 38€ par enfant soit 2546€ pour les fournitures, 500€ de petit matériel, 900 € pour les manuels/livres et 1400€ de transport. Un total de 5346 € pour l'école de janvier à décembre.

Compte tenu de la situation sanitaire et du confinement, la totalité du budget n'a pas été utilisé (annulation de toutes les sorties,...)

Aussi, nous demandons à la mairie s'il est possible de basculer une partie du budget 2020 non utilisé sur l'année 2021.

7. Documents relatifs à la sécurité

Registre de Santé et de Sécurité: A disposition de tous les usagers de l'école (dont les parents). C'est un outil de communication réglementairement obligatoire, mis à disposition des personnels et usagers afin qu'ils puissent signaler et recenser les risques existants dans l'établissement et proposer des mesures d'amélioration. Ce cahier se situe dans le bureau de la direction (à gauche en entrant, dans le tiroir métallique intitulé « Sécurité »).

PPMS : Plan Particulier de Mise en Sûreté

Tous les établissements scolaires doivent mettre à jour le PPMS. Celui-ci a donc été modifié en novembre 2020.

Il existe deux sortes de PPMS :

- **Intrusion** : se confiner ou s'échapper : les parents doivent laisser leur enfant à l'école car ils y sont en sécurité.
- **Confinement** : problèmes extérieurs (risques nucléaires,...)

L'exercice PPMS « se cacher » a eu lieu le 30/11/20.

Un exercice PPMS « risque technologique » sera effectué au cours du 2^e trimestre. Le déclenchement du PPMS est une décision du préfet annoncée sur France Bleu et sur France Inter ainsi que par le retentissement d'une sirène. Il est déclenché en cas de risque naturel ou technologique majeur : Risque nucléaire, Accident lors d'un transport de matières dangereuses, Rupture de barrage, Inondation, Mouvement de terrain, Tempête.

Lors de l'exercice de novembre 2020, des problèmes avaient été relevés :

- Se cacher :
 - Impossible de fermer les portes de l'intérieur en CE2/CM1/CM2. L'enseignante doit obligatoirement sortir. Il est donc nécessaire de les fermer à l'avance... Il serait judicieux d'installer un verrou à l'intérieur.
 - Nécessaire de fermer les portes de la garderie et du hall pour prévenir toute intrusion dans le bâtiment maternelle.
 - Un rideau manquant dans la classe des CP-CE1 → celui-ci a été réparé et posé depuis l'exercice.

Le PPMS est un plan prévu et organisé par les enseignants pour garantir la sécurité des élèves. La mairie a été informée de ce plan, la direction académique et la gendarmerie ont également été prévenues.

Document Unique d'Evaluation des Risques

L'équipe enseignante et les personnels de service élaborent un Document Unique d'Evaluation des Risques (DUER), mis à jour annuellement. Pas de nouveau risque identifié cette année.

Registre de sécurité incendie

La mise à jour de ce registre a été faite en octobre 2020. Ce registre précise le protocole à suivre ainsi que les plans d'évacuation.

Exercice incendie réalisé le 5/10/20, celui-ci ne présentait aucune anomalie.

8. Organisation du dialogue école/parents

Dialogue famille/enseignant :

- Cahier de liaison.
- Réunion en début d'année dans chaque classe.
- Réunions individuelles sur demande des parents ou de l'enseignant.
- Remise en main propre des livrets d'évaluation en janvier et en juin 2021.

Dialogue famille/école :

- Présentation de l'APE via les cahiers de liaison
- RDV avec les représentants des parents d'élèves pour des sujets « généraux » si besoin
- RDV avec des parents lors de problèmes avec leur enfant.

Dialogue représentants/parents :

- Le tableau d'affichage de l'école peut être utilisé par les délégués des parents (si taille raisonnable d'affiche).
- Possibilité de faire passer des mots dans le cahier de liaison.

9. Questions diverses de la part des représentants de parents

- *Plan Vigipirate : jusqu'à quand ce plan est-il prévu ?*

A ce jour, l'arrêt de ce plan Vigipirate n'est pas envisagé. Ce plan est une décision émanant de la préfecture tout comme les mesures de sécurité mises en place (*barrières,...*)

- *Menus de cantine : ils ne semblent pas renouvelés.*

La réponse a été donnée lors de ce conseil.

- *Les représentants de parents d'élèves évoquent également le problème de la surveillance sur le temps du midi.*

M. BAYEUX, prend en charge cette partie.

Dates des prochains conseils d'école :

- 2^{ème} conseil d'école prévu le mardi 23 mars 2021 (18h-20h)

- 3^{ème} conseil d'école prévu le jeudi 17 juin 2021 (18h-20h)

A partir du 11 janvier, c'est Mme ADLY qui assurera la direction.

En effet, un avis médical demande à Mme KETERS, enceinte, d'être en isolement à partir du 11/01 (3^{ème} trimestre de grossesse) puis poursuivra avec son congé maternité.